FECRIS

Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme
European Federation of Centres of Research and Information on Sectarianism

FECRIS - Compte d'exploitation 2004

	Recettes	
740	cotisations membres et correspondants	3024
740	subventions	40000
760	Produits financiers	538,61
756	Dons et prestations en nature	1728
7621	revenus de tritres immobilisés	336,6
7088	vente de matériel	2421,21
7815	reprise de provision 2003	25000
	total des recettes	73048,42
	Dépenses	
	traductions	17380,68
	mise à disposition de prestations bénévoles	1720
	achats d'étude	1300
	autres	200
604	**prestation de services**	**20600,68**
6063	fourniture d'entretien du petit matériel	403,71
6064	fourniture administrative	421,75
6068	autres	607,63
606	**fournitures - entretien - équipement**	**1433,09**
6181	**documentation**	**64**
6185	**Colloques, séminaires**	**16725,02**
6237	**pubications**	**1895,75**
6251	déplacements	2316,55
6256	voyages en missions	15486,96
625	**Voyages - déplacements - missions**	**17803,51**
6257	**invitations, receptions**	**758,65**
626	télécom	1534,69
626	Affranchissement	610,68
626	site internet	363,86
6615	charges financières	160,64
	total dépenses	**61950,57**
	Résultat 2004	**11097,85**

reprise du résultat 2003	-11713,38
consolidation 2003 - 2004	-615,53

actif bancaire fin 2004	
compte courant	132,69
livret	43038,61
obligations	2987,55
total	46158,85

Certifie sincère et conforme

J. NOKIN

1, rue Proudhon, F 29200 Brest
Association loi 1901
Compte Crédit du Nord 2210143. 290 002 50 Bd de Longchamp 13001 Marseille

Le Premier Ministre

Paris, le 16 JUIN 2004

4296

Monsieur le Président,

Vous avez fait part à mes services de votre souhait de pouvoir bénéficier d'un soutien financier propre à favoriser l'action de votre association.

Il m'est agréable de vous faire connaître que, malgré un contexte budgétaire très contraint, j'ai tenu à ce qu'un effort particulier puisse être fait pour contribuer à la mise en œuvre de vos projets en considération de l'intérêt qu'ils présentent au regard de la défense des droits de l'homme.

C'est ainsi que j'ai décidé d'accorder à votre association une subvention de 40.000 euros au titre de l'année 2004 sur la ligne de crédits correspondante du budget de mes services.

La somme allouée sera, une fois achevée la mise en état du dossier par la Direction des services administratifs et financiers, versée sur le compte de votre association dans les meilleurs délais.

Je souhaite que cette aide publique, dont la justification est de renforcer la vitalité des associations qui oeuvrent en faveur des droits de l'homme conformément à notre idéal républicain, vous donne les moyens d'une telle ambition mise au service de l'intérêt commun.

Je vous de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre RAFFARIN

Monsieur Jean NOKIN
Président de la FECRIS
15, impasse du Goulet
29280 LOC MARIA PLOUZANE